



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2021-240

PUBLIÉ LE 27 AOÛT 2021

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone /

13-2021-08-27-00003 - Arrêté portant subdélégation de signature à Monsieur Etienne GIROU, chef du service de l'innovation numérique et des systèmes d'information et de communication du SGCD des BDR pour l'exercice des attributions du représentant du pouvoir adjudicateur (2 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-08-27-00003

Arrêté portant subdélégation de signature à
Monsieur Etienne GIROU, chef du service de
l'innovation numérique et des systèmes
d'information et de communication du SGCD
des BDR pour l'exercice des attributions du
représentant du pouvoir adjudicateur



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général commun

**Service du patrimoine, de l'immobilier et de la logistique
Bureau du courrier interministériel**

Affaire suivie par : Nicole ARSANTO
Tél: 04 84 35 48 16
nicole.arsanto@bouches-du-rhone.gouv.fr

RAA n°

Arrêté portant subdélégation de signature
à **Monsieur Etienne GIROU**,
chef du service de l'innovation numérique
et des systèmes d'information et de communication
du secrétariat général commun
départemental des Bouches-du-Rhône
pour l'exercice des attributions du **représentant du pouvoir adjudicateur**

La directrice du secrétariat général commun
départemental des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions de la présente ordonnance à compter du 1^{er} avril 2019 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2016 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret à compter du 1^{er} avril 2019 ;

Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur **Christophe MIRMAND** en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2020 portant nomination de Madame **Sandrine POLYCHRONOPOULOS** en qualité de directrice du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Place Félix Baret - CS 80001 - 13282 Marseille Cedex 06 -
Téléphone : 04.84.35.40.00
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Vu l'arrêté ministériel du 29 juillet 2021 portant fin de détachement et réintégration de Monsieur **Etienne GIROU** dans le corps des ingénieurs SIC en qualité de chef du service de l'innovation numérique et des systèmes d'information et de communication du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-002 du 24 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2020-12-24-003 du 24 décembre 2020 portant affectation au sein du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n°13-2021-01-05-001 du 05 janvier 2021 portant délégation de signature à Madame **Sandrine POLYCHRONOPOULOS** en qualité de directrice du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n°13-2021-07-16-00002 du 16 juillet 2021 portant délégation de signature à Madame **Sandrine POLYCHRONOPOULOS**, directrice du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État et l'exercice des attributions de représentant du pouvoir adjudicateur ;

ARRETE

Article 1

Subdélégation de signature est donnée à Monsieur **Etienne GIROU**, chef du service de l'innovation numérique et des systèmes d'information et de communication, pour signer en tant que représentant du pouvoir adjudicateur tous les documents nécessaires à la passation et au suivi des marchés publics pour le BOP 354 dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, à l'exception des actes d'engagement et des avenants.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Etienne GIROU**, la subdélégation qui lui est consentie sera assurée par Monsieur **Frédéric BERNARD**, adjoint au chef du service de l'innovation numérique et des systèmes d'information et de communication.

Article 3

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2021, date à partir de laquelle l'arrêté numéro 13-2021-01-26-015 du 26 janvier 2021 est abrogé.

Article 4

La directrice du secrétariat général commun départemental des Bouches-du-Rhône et le chef du service de l'innovation numérique et des systèmes d'information et de communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la directrice régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 27 AOUT 2021

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice du secrétariat général commun
départemental des Bouches-du-Rhône

S I G N É

Sandrine POLYCHRONOPOULOS